



**Communauté de Communes
de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois**

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 décembre 2024 – 18h15

Objet : Liste des délibérations adoptées lors de la séance du Conseil Communautaire du 18/12/2024 à 18h15

Date de la convocation :	Nombre de conseillers en exercice :	Nombre de conseillers présents :	Nombre de procurations :	Nombre de votants :
12/12/2024	82	52	14	56

Date de la publication : le 20/12/2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Monsieur Serge BRUNEL a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : (52)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIERES), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Henry SCHENATO (ESCALES), Frédéric BERROCAL (FABREZAN), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Jean-Marie GALINIE (LANET), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES), Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS

(LEZIGNAN-CORBIERES), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAVERE (LEZIGNAN CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Yves FABRE (MONTSERET), Gérard PIOCH (MOUX), Gilles CASTY (ORNAISONS), Emile DELPY (PARAZA), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

Etaient absents les représentants des Communes de : (16)

Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCASTEL des CORBIERES), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Isabelle FARGES (MASSAC), Jessica BOSCH (MONTJOI), Christelle HERMAND (MOUTHOMET), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUIITS), Redha MENNAD (SALZA), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

Procurations : (14)

Bernard SUTRA (AURIAC) à Philippe LACOMBE, Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES) à Jacques CONTIES, Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN) à Frédéric BERROCAL, Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES) à André HERNANDEZ, Bérangère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sabrina FITO, Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Guy VIVES, Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Bernard FUMET, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Claire CHAOUAT (ORNAISONS) à Gilles CASTY, André CONTRERAS (QUINTILLAN) à Jean-Claude MONTLAUR, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH, Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE) à Paul BERTHIER

Délibération n° DE 2024 198 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 199 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

Le Conseil Communautaire prend acte

Délibération n° DE 2024 200 : MODIFICATION DU REGLEMENT DE SOUTIEN AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT DE LA CCRLCM

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 201 : ADOPTION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CLECT 2024 AVEC FIXATION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC) 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 202 : MISE A JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME CRÉDITS DE PAIEMENT 2025 (P/CP)

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 203 : DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 204 : DECISION MODIFICATIVE N°2 : BUDGET ANNEXE BASSIN D'ECOLE MOUTHOMET 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 205 : FONDS DE CONCOURS 2024- AIDES INTERCOMMUNALES AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE SAINT COUAT D'AUDE

M David ELIS Maire de Saint-Couat d'Aude ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 206 : FONDS DE CONCOURS 2024- AIDES INTERCOMMUNALES AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE CONILHAC-CORBIERES

M Serge BRUNEL Maire de Conilhac-Corbières ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 207 : CESSION PAR LA CCRLCM A LA SOCIETE IRON LEZ D'UN TERRAIN POUR CREATION D'ACTIVITES COMPLEMENTAIRES ET ACCES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 208 : CESSION PAR LA CCRLCM A LA SOCIETE FERRONNERIE CATHARE D'UN TERRAIN POUR CREATION D'ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 209 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT PAR LA CAF DE 1 016 000 € POUR LE FINANCEMENT DE LA CRECHE DE LEZIGNAN CORBIERES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 210 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE LA CAF DE 100 000 € POUR LE FINANCEMENT DU POLE CRECHE-RPE DE LEZIGNAN CORBIERES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 211 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ET SON AVENANT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (RPE)

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 212 : AVENANT 2025 A LA CONVENTION INVESTISSEMENT PLANS CRECHES CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 213 : TRANSFERT DU BATIMENT COMMUNAL CRECHE DE ST LAURENT DE LA CABRERISSE A LA CCRLCM

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 214 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX DE LOCAUX A L'ADHCO POUR L'ETABLISSEMENT DE SON CENTRE SOCIAL

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 215 : FIXATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 216 : CRÉATION DE POSTES – AVANCEMENTS DE GRADE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 217 : CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS DE MEDECINS POUR LE CENTRE DE SANTE DE LEZIGNAN CORBIERES

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 218 : CONVENTION CCRLCM / COMMUNE DE JONQUIERES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE MAITRISE 2025/2026

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 219 : CONVENTION CCRLCM / COMMUNE D'ALBAS POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE MAITRISE 2025/2026

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 220 : PARTICIPATION A L'OPERATION "CHAPITEAU EN TERRITOIRE" DANS LE CADRE DE "TEMPS DE CIRQUE DANS L'AUDE#13" DECEMBRE 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 221 : PARTICIPATION FINANCIERE POUR UN MONTANT DE 200 EUROS DANS LE CADRE DU PIG DEPARTEMENTAL MON COACH ECOLOGIS POUR DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES LOGEMENTS **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° DE 2024 222 : SIGNATURE DE LA CHARTE DE L'ARBRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 223 : SIGNATURE AVEC LE CD11 DE LA CHARTE RELATIVE A L ALLIANCE POUR LA JEUNESSE AUDIOISE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 224 : FOURRIERE/REFUGE ANIMALIER : CHOIX DU MODE DE GESTION SOUS FORME DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Adoptée à l'unanimité

**Délibération n° DE 2024 225 : AVIS DE LA CCRLCM SUR LE PROJET DE REVISION
DU PLU DE LA COMMUNE DE TOUROUZELLE, ARRETE LE 22/10/2024**
Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 226 : RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DE LA CCRLCM
Le Conseil Communautaire prend acte

Le secrétaire de séance
Serge BRUNEL



Le Président
André HERNANDEZ



